

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION

12/02/2024

DATE D'AFFICHAGE

12/02/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
22
VOTANTS
25

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à Mme Patricia FREIDOZ
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Catherine SIBBILLE

Délibération n° 24.02.19/05

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 1

Monsieur Damien de WINTER, Maire, responsable de la commission du Personnel, expose aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait d'entreprendre une modification du tableau des effectifs pour l'année 2024.

En effet, Monsieur de WINTER indique que suite à différents départs, dont deux agents qui ont fait valeur leurs droits à la retraite, le tableau des effectifs de la commune doit être actualisé en conséquence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

CONSIDÉRANT les départs en retraite enregistrés par la Ville en fin d'année 2023 ;

APPROUVE la suppression :

- d'un poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe, à temps complet ;
- de deux postes d'Agent de maîtrise, à temps complet ;

DIT que la date d'effet de cette disposition est fixée au 1^{er} mars 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Catherine SIBBILLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240219-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2024

Le Maire,
Damien de WINTER

